



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 décembre 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI seize décembre deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 décembre 2020, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Odile VIGNAL à Marion BARRAUD, Didier MULLER à Christine DULAC ROUGERIE

**Excusé(e)s :**

**Absent(e)s :**

**Secrétaire :** Wendy LAFAYE

*Mme Valérie BERNARD arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile AUDET)*

*Mme Anna AUBOIS arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Pierre SABATIER)*

*M. Rémi CHABRILLAT arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à M. Thomas WEIBEL)*

*Mme Catherine PINET-TALLON arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Mme Cécile LAPORTE)*

*Mme Fatima CHENNOUF-TERRASSE quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à Mme Marianne MAXIMI)*

-----  
**Rapport N° 61**  
**SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**  
-----

*Ne prend pas part au vote : Claudine KHATCHADOURIAN-TECER en tant que présidente de Rencontres et Culture Arménienne à titre personnel*

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, sur présentation d'un projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Un crédit de 71 600 € est inscrit au budget primitif 2020. À l'issue du précédent Conseil Municipal, le solde disponible est de 15 960 €.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 3 000 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE AU PLEIN AIR DU PUY DE DÔME-  
LA JPA 63

La Jeunesse au Plein Air est une confédération laïque d'organisations qui agit pour un projet de transformation sociale fondé sur des valeurs de laïcité, de solidarité et de citoyenneté.

L'objet de l'association est de :

- rendre effectif le droit des enfants et des jeunes aux loisirs collectifs ;
- promouvoir les accueils collectifs de mineurs, la laïcité et une éducation à la citoyenneté.

Budget annuel de l'association : 16 870 €

Subvention accordée en 2019 : 2 000 €

Subvention sollicitée : 2 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE GROUPE LOCAL DE  
CLERMONT-FERRAND

L'objet de l'association est de faire connaître le peuple Palestinien et d'œuvrer pour la réalisation de ses droits nationaux, de développer l'aide matérielle et humanitaire et d'établir des liens d'amitié et de solidarité.

Budget annuel de l'association : 26 028 €

Subvention accordée en 2019 : 500 €

Subvention sollicitée : 500 €

Subvention proposée : 500 €

RENCONTRES ET CULTURE ARMENIENNE (RCA)

Cette association a pour but de promouvoir la culture et l'histoire arménienne.

Son action se traduit tout au long de l'année par l'organisation de spectacles, de conférences, de projections de films, de repas traditionnels.

Dans un souci de transmission, l'association donne des cours de danse et de langue et par ailleurs contribue au devoir de mémoire lors de dates commémoratives.

Budget annuel de l'association : 1 350 €

Subvention accordée en 2019 : 500 €

Subvention sollicitée : 500 €

Subvention proposée : 500 €

**DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

**23 DEC. 2020**

Pour le Maire et par délégation  
Le Conseiller Délégué

Yannick VIGIGNO

